

# FORMATION AU TITRE PROFESSIONNEL D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE

(FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF, RNCP 35329)

Le TP ECSR est le diplôme dont tout futur enseignant de conduite doit être titulaire pour former les conducteurs de véhicules légers.

Il donne un **NIVEAU V**.

Il est composé de 2 unités : CCPI et CCP2 (Certificats de Compétences Professionnelles), y sont associés des CCS (Certificats Complémentaires de Spécialisation).

## Objectifs de la formation

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements surs et respectueux de l'environnement.

## Les compétences associées

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels
- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

## Prérequis

18 ans au moins, permis B valide durant toute la session de formation et de validation, ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'article R212-4 du code de la route, formation ouverte aux personnes de situations de handicap sous réserve d'avoir obtenu l'accord de la commission médicale, ne plus être en période probatoire pour enseigner.

## Contenu de la formation

(cf. Le programme détaillé dans l'Arrêté du 12 Avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.)

## Modalités d'accès

Parcours continu

## Encadrement

formatrice diplômée du BAFM : HOARAU Laurence, présente sur site tout au long du stage.

## Durée

910h en centre de formation et 280h au minimum en stage pratique en entreprise sur 11 mois environs.

## Organisation

Cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

## Déroulement

livret d'accueil et planning de formation transmis le 1er jour de formation)

- Test de positionnement
- Inscription, kit pédagogique et souscription du contrat, modalité de paiement.
- Formations en présentielle en centre (910h) :
  - Le **CCP 1** : préparation au questionnaire et à la mise en situation professionnelle : pédagogie en salle, pédagogie en véhicule et entretien technique
  - Le **CCP2** : élaboration du dossier professionnel, du projet d'action de sensibilisation en vue d'une présentation orale et d'un entretien technique, et aussi, la préparation à l'entretien final.
  - **Contrôles continus et 2 examens blancs** selon les modalités de la session de validation (E.C.F.)
- Entreprise d'accueil en alternance (280h au moins) : entraînement et automatisation des diverses pratiques.

## Modalités d'examen

**Session de validation (5,25h) :**

- **QCU** (règlement de la profession, code de la route, principes sécurité) : 50 questions (45 minutes)
- Mise en situation professionnelle : **animation collective et individuelle (2H)**
- **Entretien technique (1H)**
- **Questionnement** à partir de productions : action de sensibilisation (1H)
- **Entretien final (30 minutes)**

## Méthode mobilisées et modalités d'évaluation

- **Formation en présentiel** (Ateliers pédagogiques, ouvrages et outils pédagogiques à disposition, salle de cours équipées de moyens multimédias, véhicules auto-école)
- des **Evaluations en continue et deux examens blancs**

Le TP est obtenu (certification) dès l'obtention des 2 CCP et à l'issue d'un entretien final positif. Dans le cas de l'obtention d'un seul CCP (parchemin), il est possible de repasser le CCP manquant (2 passages maxi) durant l'année du diplôme.

## Accessibilité du bureau

Bureau accessible aux personnes en situation de handicap.

## Des évolutions possibles

Se spécialiser en mention moto et/ou poids lourds, devenir inspecteur au permis de conduire ou animateur de formation auprès de conducteurs responsables d'infractions ou de salariés d'entreprises.

## Modalités et délais d'accès

Réponse à votre demande d'infos sous 24H via un email

### Mode de paiement

Virement

### Contact

Pour plus d'infos sur la session à venir, se renseigner au secrétariat au

**0692 21 25 54**

ou via un courriel :

**aebundyl@gmail.com**

### Lieu

**Auto-école Bundy**

94 bis, avenue Raymond barre  
97427 Étang-Salé

## Tarif

Frais de gestion (Forfait)	0 €
Frais de formation au CCP1 (525h, 12€/h)	6 300 €
Frais de formation au CCP2 (385h, 12€/h)	4 620 €
Frais d'Examen du Titre pro ECSR (Forfait)	850 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>11 770 €</b>

Taux d'insertion/employabilité : 100%

Taux d'accomplissement : 100%

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'obtention de la certification :

Session 2024 : 87,5 %

Session 2025 : 100 %